

Déconfinement : nouvelle adaptation des services municipaux

Suite aux annonces du Président de la République fin avril, les différentes phases de déconfinement imposent une réouverture au public progressive des services et des équipements publics.

HÔTEL DE VILLE

Les horaires reviendront à la normale à partir du 19 mai.

Lundi > 8h30 - 17 heures

Mardi > 8h30 - 19 heures

Mercredi > 8h30 - 17 heures

Jeudi > 8h30 - 17 heures

Vendredi > 8h30 - 14 heures

ETAT-CIVIL

Les services continuent à fonctionner normalement. Les changements concernent les jauges pour les célébrations de mariage et les cérémonies funéraires.

A partir du 19 mai :

Mariages : 20 personnes assises

Cérémonies funéraires : 50 personnes

A compter du 09 juin :

Mariages : 40 personnes assises

Cérémonies funéraires : 75 personnes

A partir du 30 juin :

Mariages : 80 personnes assises

Cérémonies funéraires : Plus de jauge limite

SERVICE URBANISME

Accueil physique pour dépôt des dossiers d'urbanisme dans les box de l'Hôtel de Ville, les mardis matin et jeudi matin sur RDV.

Accueil physique pour étude dossier d'urbanisme dans les box de l'Hôtel de ville par les instructeurs, les mardis après-midi sur RDV.

PAVILLON BLANC HENRI-MOLINA

Horaires depuis le 4 mai : du mardi au vendredi 13h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30.

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La fréquentation reste limitée à 1 personne pour 8m², selon le protocole sanitaire en vigueur. Les gestes barrières restent de rigueur (port du masque, distanciation, lavage des mains) ainsi que la quarantaine de trois jours pour les documents empruntés.

Plus d'infos : <https://www.pavillonblanc-colomiers.fr>

CINEMA LE CENTRAL

Réouverture dès le 19 mai. Du 19 mai au 9 juin, trois séances seront proposées par jour respectant le couvre-feu de 21h. 35% des places seront accessibles en raison des gestes barrière. Du 9 juin au 1er juillet, les horaires respecteront le nouveau couvre-feu à 23h. La jauge sera portée alors à 65%.

ESPACE NAUTIQUE JEAN-VAUCHERE

Réouverture progressive selon le calendrier suivant :

Lundi 17 mai, publics prioritaires

Mercredi 19 mai, public mineur

Samedi 22 mai, bébés nageurs

Mercredi 9 juin, accueil général du public et ouverture des espaces extérieurs et réouverture des espaces extérieurs

Plus d'infos : <https://www.espacenautique-colomiers.com>

MAISONS CITOYENNES

Réouverture au public à partir du 19 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

DISPOSITIF CLAS - Accompagnement à la scolarité

Maintien du dispositif pour le primaire et le secondaire (comme chaque année jusqu'au 18 juin) :

o Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 17h30 à 18h30 pour les élèves du primaire.

o Mardi et jeudi de 17h00 à 19h00 pour les élèves du secondaire.

PERMANENCES VICTIMES MAINTENUES

Maintien de l'ensemble des permanences (Avocats, Conciliateur de justice, ADIL, CIDFF, France Victimes 31, CLCV 31, Espace Ecoute Parents) en entretien individuel dans les locaux des Maisons citoyennes ou sur RDV téléphonique.

MIJOTEUSE

Ce tiers-lieux dédié à l'économie sociale et solidaire est toujours ouverte aux professionnels. Une astreinte téléphonique est maintenue pour tous nouveaux porteurs de projet au 05 61 15 23 11.

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture de la structure au public à partir du 1er juin de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

AGORA DU PERGET

Réouverture au public, avec une capacité de 8 personnes maximum en intérieur et 10 personnes en extérieur.

SALLES COMMUNALES

Leur mise à disposition auprès des associations est effectuée selon la jauge de 35% jusqu'au 9 juin, avec respect des gestes barrière et du protocole sanitaire applicable.

INSTALLATIONS SPORTIVES

La mise à disposition auprès des clubs et associations se fait selon le cadre national défini en fonction de l'évolution du couvre-feu (à 21h dès le 19 mai et 23h dès le 9 juin) ainsi qu'en fonction de la possibilité d'activité en extérieur et en intérieur.

Renseignement sur le site Internet de la Ville de Colomiers > ville-colomiers.fr ou au 05 61 15 22 22

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr